

Aide aux Sourires

Association créée en 2004, « Aide aux Sourires » a été fondée à l'initiative de parents adoptants d'enfants haïtiens, et du Pasteur haïtien, Inesse Joseph, qui depuis près de 20 ans consacre sa vie aux personnes les plus démunies grâce à son association haïtienne, le SAHDEC, dont dépendent la Crèche « Sourire d'Amour » et l'Orphelinat de Pernier.

- ⇒ Pour que ces enfants grandissent dans les meilleures conditions possibles,
- ⇒ Pour que certains de ces enfants dont les parents sont vivants puissent à chaque fois que cela sera possible grandir au sein de leur famille,
- ⇒ Parce que le premier droit d'un enfant est de sourire à la vie,

Nous avons pour cela plusieurs actions dont celle de l'EDUCATION SCOLAIRE

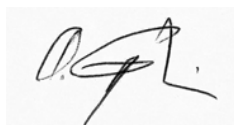
Diverses façons de nous aider :

- Les échanges avec les enfants de l'orphelinat de Pernier (lettres, photos...) entre classes primaires, familles ou individuels
- La participation au financement de la scolarité, soit global des enfants de l'orphelinat (paiement des professeurs qui se déplacent pour les plus jeunes, paiement des frais de scolarité des enfants qui vont à l'école primaire et secondaire), soit d'un enfant particulier qui vit dans sa famille.

Nous vous remercions par avance de votre soutien et de votre collaboration au mieux-être des enfants et de leurs familles.



La Présidente
MC MANGEOT



Coordinatrice Section parrainage
Olga EGLIN

Aide aux Sourires, 2 rue Saint-Sauveur, 51130 VERTUS
Le Site Internet www.aide-aux-sourires.com
Info par mail : bayu20032003@yahoo.fr (Olga)
Info par tel : 01 48 51 09 65 (Pascal)

* Vous recevrez notre lettre d'information bi-mensuelle par email ou consultable sur le site Internet.

*A titre indicatif, nous avons besoin d'environ 15 €uros par mois pour scolariser un enfant, ce qui paie soit les salaires des professeurs qui se déplacent à l'orphelinat de Pernier, soit les frais de scolarisation et transport pour les enfants plus grands scolarisés à l'extérieur.
Pour connaître le détail des frais en monnaie locale, consultez notre site internet : www.aide-aux-sourires.com*

Comment nous aider ?

- Vous pouvez choisir de nous envoyer un don, déductible de vos impôts, du montant de votre choix, en une fois ou régulièrement*.
- Vous pouvez vous engager à échanger avec un ou plusieurs enfants, régulièrement et sur le long terme (lettres, photos...)
- Vous pouvez soutenir les enfants de la fratrie où vous avez des liens (adoption, contact...) par notre intermédiaire. Notre correspondant local se chargera des échanges et du règlement direct des frais scolaires. Veuillez dans ce cas préciser le nom de la famille.

D'autre part, nous envisageons de faire des travaux dans le moyen terme à l'orphelinat, afin d'y faire construire des pièces supplémentaires pour le quotidien des enfants, et y loger une classe. Les entreprises qui souhaitent nous soutenir dans cette action peuvent nous contacter.

Merci à tous, de la part des enfants du SAHDEC et de Pernier !

Nom, adresse, tel, e-mail* :

Si vous choisissez de nous aider financièrement, veuillez cocher votre choix :

- Cotisation annuelle 2005 : 20 €
 - Don aux actions de l'association (santé, éducation scolaire et formation, micro-crédits...) :€
 - Don spécifique pour le parrainage :€
- Soit un total de :€

Veuillez indiquer si vous souhaitez verser régulièrement :

Veuillez indiquer si vous souhaitez parrainer un enfant précis :

Seriez-vous disponible pour échanger avec des enfants ?

Les chèques sont à l'ordre de « aide aux sourires ». Veuillez renvoyer cette fiche une fois remplie à Pascal Oden – 14 rue du Docteur Roux - 93100 Montreuil. Les chèques suivants sont à adresser à la trésorière MP Guille - 14 rue Paul de Kock – 92500 Rueil-Malmaison, en même temps qu'un mail informatif à bayu20032003@yahoo.fr.

* si vous souhaitez faire des virements automatiques, voici les coordonnées de la banque :
Crédit Agricole Nord Est, RIB 10206 00061 06230457740 02